Bulletin d'information | Volume 29, numéro 5 | Sept. - Oct. 2019

le Mouvement

Bonne rentrée !

Page 2

Le bureau municipal sera fermé le lundi 14 octobre pour le congé de l'Action de grâces.

Bureau municipal
819 362-2712

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 9 h à 16 h

290, route 165 Sud, C.P. 245,
Plessisville (Québec) G6L 2Y7
info@paroisseplessisville.com

Paroisse de Plessisville

Pour tout savoir, en tout temps!
www.paroisseplessisville.com | facebook.com/paroisseplessisville

Mot du maire

Bonjour,

L'heure de la rentrée scolaire a sonné depuis quelques semaines, et chacun reprend ses habitudes au rythme d'un quotidien souvent soutenu (école, activités sportives, artistiques, associatives, etc.). Cette rentrée a aussi annoncé la fin des vacances et le début de l'automne très bientôt. J'espère que vous avez tous passé un bel été et que vous en avez profité pour découvrir nos merveilleux parcs et attraits régionaux.

Septembre s'agence avec la rentrée scolaire. Soyons prudents lors de nos déplacements et respectons la signalisation. Soyons courtois avec les autobus scolaires. Je vous rappelle que ceux-ci transportent notre futur. J'invite donc les automobilistes à être particulièrement vigilants et à faire preuve de courtoisie, surtout au moment où les écoliers sont les plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent et descendent d'un autobus. De plus, je vous invite à être prudents dans les zones scolaires. Les enfants seront plus nombreux à circuler sur ces chemins. Ralentissez et gardez les yeux ouverts. Pour une minute de plus, nous assurons une meilleure sécurité et ainsi, nous évitons un incident malheureux.

Septembre est souvent associé au début des classes, mais aussi au temps des récoltes. C'est maintenant le temps de récolter les fruits de votre dur labeur et de profiter de ce que la nature vous a offert. J'aimerais par le fait même souligner le travail de tous les travailleurs agricoles, acéricoles et forestiers qui travaillent d'arache-pied pour se préparer pour le temps froid. Bon succès à tous dans vos projets.

Je profite aussi de l'occasion pour faire un retour sur notre dernier événement. Le 25 août avait lieu la grande épluchette de la municipalité qui fut une très belle réussite, regroupant de nombreux participants de tous les âges. Je tiens à remercier tous les acteurs et les bénévoles ainsi que notre commanditaire, Location d'outils F. Luneau. Le conseil et moi-même sommes toujours heureux de pouvoir vous rencontrer et échanger avec vous.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin toujours aussi riche et attractif, ainsi qu'un beau début d'automne.

Alain Dubois, Maire

Informations générales

Services municipaux
819 362-2712

Renseignements généraux #4401
Entretien des routes ..... #4406
Matières résiduelles ..... #4401
Animaux perdus ..... #4406
Bibliothèque .....#4405

Collectes des encombrants

O.R.A.P.É. :..... 819 362-0001

Feu (permis de)

MRC de l'Érable 819 362-2333
poste 1254

Urgence municipale
Fins de semaines et soirées

Administration.....819 621-8167
Travaux publics.....819 291-2241

Administration générale

Séances du conseil municipal

Séance ordinaire
du conseil du 5 août 2019

Une aide financière a été autorisée à la Fondation du CLSC-CHSLD, comme don pour le souper-bénéfice qui avait lieu le 4 septembre dernier à l'Espace Sophia.

Approbation de l'addenda au contrat de travail à durée indéterminée entre la municipalité de la Paroisse de Plessisville et sa directrice générale pour la période du 1er mai 2019 au 30 avril 2023.

Embauche de Jolyane Roberge comme animatrice de camp de jour en remplacement de Chloé Demers pour la période du 9 juillet au 22 août 2019.

Séances ordinaires du conseil municipal pour 2019

7 janvier
4 février
4 mars
1er avril
6 mai
3 juin
2 juillet (1er mardi)
5 août
3 septembre (1er mardi)
7 octobre
4 novembre
2 décembre
16 décembre (3e lundi)

Les séances ordinaires du conseil municipal débutent à 20 h.

Le conseil municipal autorise M. Alain Dubois, Mme Isabelle Labranche et Mme Claire T. Vigneault à agir comme représentants de la municipalité de la Paroisse de Plessisville lors du processus de médiation à la Commission municipale du Québec pour une nouvelle entente sur les loisirs. De plus, le conseil mandate la firme d'avocat Tremblay Bois Mignault Lemay pour représenter la Municipalité.

Le conseil municipal octroie le contrat pour le scellement de fissures à Permaroute.

Autorisation d'un emprunt temporaire pour un montant n'excédant pas 1 300 000 $ contracté à la Caisse Desjardins de l'Érable pour les travaux dans la route Lachance – règlement no 620-19.

Le conseil autorise le remboursement au montant de 10 600 $ pour l'installation septique du 150 avenue Tourigny, en vertu des règlements 584-15 et 585-15.

Le conseil approuve les travaux mentionnés au décompte progressif no 1, réalisés par Les Entreprises Bourget Inc., en date du 18 juillet 2019 pour la réfection de la route Lachance, au montant de 902 463,83$ incluant les taxes applicables.

Le conseil approuve les travaux mentionnés au décompte progressif no 4, réalisés par Groupe Gagné Construction, en date du 18 juillet 2019 pour la réfection du rang 9 Est, au montant de 277 177,92$ incluant les taxes applicables.

La municipalité de la Paroisse de Plessisville demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 37 659,47$ provenant du fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques. Ce fonds provient des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales. La municipalité de la Paroisse de Plessisville entend réaliser des travaux de réfection sur la route Lachance.

Le conseil municipal demande au Ministère des Transports du Québec de regarder s'il y a possibilité de rendre plus sécuritaire l'accès au Domaine Somerset qui se prend sur une route provinciale (265 Nord).

Le projet de règlement no 622-19 est déposé. Il vise à établir le fonctionnement, les responsabilités et devoirs du comité consultatif d'urbanisme

Le conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro 623-19, lequel modifie certaines dispositions du règlement de zonage no 595-16.

Le conseil municipal adopte le règlement numéro 621-19 sur le traitement des élus de la municipalité de la Paroisse de Plessisville.

Administration générale (suite)

Séance ordinaire
du conseil du 3 septembre 2019

Une aide financière a été autorisée
aux organismes suivants :

- La Table de concertation des personnes aînées de l'Érable pour l'achat de 3 cartes ainsi qu'une commandite pour le déjeuner-théâtre du 11 octobre 2019 à la Polyvalente La Samare de Plessisville
- Tournoi de Golf du Whip qui s'est tenu le 30 août dernier au Club de Golf Laurier de Princeville.
- Orapé pour le projet de distribution des collations scolaires.

Inscription de Johanne Dubois au colloque de zone qui se tiendra le 12 septembre 2019 à St-Ferdinand

Le conseil municipal ratifie la formation qui a été offerte à M. Keven Boivin par PG Solutions concernant le logiciel AccèsCité Territoire – installation septique.

Le conseil municipal autorise Mme Joanie De Ladurantaye à faire l'achat du logiciel « Indesign ».

Le conseil approuve les travaux mentionnés au décompte progressif no 5, réalisés par Groupe Gagné Construction, en date du 26 août 2019 pour la réfection du rang 9 est, au montant de 5 410,68$ incluant les taxes applicables.

Le conseil approuve les travaux mentionnés au décompte progressif no 2, réalisés par Les Entreprises Bourget, en date du 28 août 2019 pour la réfection de la route Lachance, au montant de 124 837,90$ incluant les taxes applicables.

Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur notre réseau routier pour un montant subventionné de 19 500$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Le conseil municipal adopte le règlement no 622-19, règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de la Paroisse de Plessisville.

Le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 623-19, lequel modifie certaines dispositions du règlement de zonage no 595-16.

Aménagement, urbanisme & développement

Période de mesurage des fosses septiques

Depuis 2017, certains citoyens nous ont demandé d'effectuer la période de mesurage des boues et de l'écume des fosses septiques à l'automne. Nous n'avons pas vu de problème à cela, c'est pourquoi la période de mesurage de 2019 aura lieu en septembre et en octobre.

Les gens concernés ont déjà recu une lettre pour les informer de la procédure. Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec M. kevin Boivin au 819 362-2712 poste 4404.

Installation d'abri d'auto temporaire

Dans quelques semaines, et pour quelques-uns d'entre vous, il sera bientôt temps de se préparer pour la saison hivernale et d'installer vos abris d'auto temporaires. Nous tenons à vous rappeler que l'installation d'un tel abri doit respecter certaines conditions :

- Doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès au stationnement;
- Doit être tenu propre et en bon état de conservation et doit être ancré solidement au sol;
- Doit être installé à une distance minimum de 2 mètres d'une borne-fontaine, du trottoir et de la ligne de terrain avant et à l'extérieur du triangle de visibilité;
- Doit également être installé à une distance minimum de 2 mètres d'un fossé;
- La distance minimale d'une ligne latérale ou arrière de terrain est de 1 mètre;
- Peut être installé du **01 octobre** d'une année au **01 mai** de l'année suivante. Hors de cette période, toutes les composantes de l'abri doivent être enlevées et remisées,
- L'abri saisonnier ne peut servir de bâtiment accessoire.

Voirie

Nuisances canines

À la suite de nombreuses plaintes provenant de citoyens, la municipalité de la Paroisse de Plessisville souhaite rappeler aux propriétaires canins qu'ils sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire au maximum la nuisance que peut constituer la présence d'un chien pour leurs voisins. Il peut s'agir des aboiements qui troublent la tranquillité des lieux, la présence d'un chien sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire ou le fait de le laisser sans laisse lors d'une promenade dans un endroit public. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le règlement 498-03 sur le site internet de la municipalité : www.paroisseplessisville.com. Nous comptons sur votre coopération et vous en remercions.

Résidus verts

Dans quelques semaines, les feuilles commenceront à tomber. Nous souhaitons vous rappeler que la municipalité met à la disposition de ses citoyens un site pour la récupération des résidus verts (pelouse, feuilles mortes, branches de 3 pouces de diamètre et moins) dans le stationnement du bureau municipal. Il s'agit d'un service gratuit pour les citoyens de la municipalité. N'oubliez pas d'enlever vos résidus verts de vos sacs de plastiques. Une poubelle est déposée près du site pour vous permettre de les jeter.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Vandalisme au Domaine Somerset

Durant l'été, plusieurs actes de vandalisme ont été commis au Domaine Somerset. Les toilettes ont été bouchées et endommagées. À plusieurs occasions, nous avons dû fermer celles-ci afin de les remettre en état. Il est regrettable que de tels gestes soient commis sur ce site nouvellement aménagé. Aussi nous vous demandons de ne pas hésiter à dénoncer tout acte de vandalisme dont vous seriez témoin, en appelant à la Municipalité au 819-362-2712 ou à la Sûreté du Québec de la MRC de l'Érable au 819 362-1221

Cueillette des objets volumineux

La municipalité effectuera à nouveau cette année une cueillette des objets volumineux. Lors de cette collecte, vous pourrez déposer en bordure de la route tous vos objets volumineux la veille de la date indiquée pour votre secteur. Les matériaux de constructions tels que bains, toilettes, fenêtres, etc. seront acceptés. Cependant, les effets pouvant être déposés dans le bac de récupération ainsi que les résidus domestiques dangereux (comprenant entre autres les vieux pneus et les réservoirs de propane) ne seront pas ramassés. Vous trouverez au verso de ce journal la carte de la cueillette des objets volumineux par secteur.

Voici une brève description des secteurs :

Secteur bleu 30 septembre : coté Sud/Est de la route 116 comprenant entre autres St-Calixte Est et Ouest, secteur avenues Forand, (des Alouettes, des Canards…) rangs 8, 9, 10,11, etc

Secteur jaune 2 octobre : comprenant entre autres le Domaine Somerset, le secteur de la rue St-Germain et du stade, secteur derrière l'école Notre-Dame, une partie du boul. des Sucreries, St-Louis et route 165 sud jusqu'au rang 10, St-Édouard etc.

Secteur rose 4 octobre : côté nord/ouest de la route 116 est, comprenant entre autres les secteurs Kelly (rg du Golf, 5 et 6 est, rang 7), route Bellevue (rg 5 et 6 Ouest, route 265 nord);

Voirie (suite)

Lecture des compteurs d'eau

Chaque année durant le mois de novembre, un employé municipal circule de porte en porte pour effectuer la prise de lecture de votre compteur. Celui-ci est muni d'un système permettant à la Municipalité de faire une lecture à distance, donc les lectures de compteurs seront prises à l'extérieur de votre résidence. En cas de problèmes de lecture ou de défectuosité, la Municipalité contactera le propriétaire.

Journée Normand-Maurice

le samedi 26 octobre

La municipalité participe à nouveau cette année à la Journée Normand Maurice qui se tiendra le samedi **26 octobre 2019** dans la MRC de L'Érable. Les résidents de la municipalité sont invités à venir déposer leurs résidus domestiques dangereux (RDD) à l'arrière de l'édifice municipal, situé au 290, route 165 Sud à Plessisville, et ce de 9 h à 12 h. Un dépliant à ce sujet vous parviendra dans votre boîte aux lettres.

Veuillez noter q'une erreur s'était glissée dans le calendrier des collectes qui vous a été remis au début de l'année 2019. La date indiquée sur celui-ci n'est pas la bonne.

Fermeture des jeux d'eau

Le service des travaux publics procédera le 15 septembre à la fermeture des jeux d'eau situés au parc des Petits Braves et au Domaine Somerset. Nous espérons que vous en avez bien profité et nous souhaitons vous revoir l'année prochaine.

Sécurité incendie (SSIRÉ)

L'extincteur à la maison...

Comme vous le savez, depuis 2005, les pompiers du Service de Sécurité Incendie Régional de L'Érable vous rendent visite pour la prévention des incendies. L'objectif de cette visite est de vérifier les avertisseurs de fumée, les avertisseurs de monoxyde de carbone, les panneaux électriques, les systèmes de chauffage, les plans d'évacuation (pour ceux qui ont de jeunes familles) et, finalement, les EXTINCTEURS. Pour le moment, la possession d'un extincteur à la maison n'est pas une exigence dans le règlement #304 du SSIRÉ concernant la prévention des incendies.

Le rôle de l'extincteur

Ceci dit, sur une base volontaire, l'extincteur peut faire la différence entre un début d'incendie contrôlé et un incendie majeur, d'où l'importance d'en posséder un. Si vous êtes propriétaire d'un poêle à bois ou si vous avez de jeunes enfants à la maison, sa pertinence est majeure. Nous savons tous qu'un avertisseur de fumée fait la différence entre un décès ou une vie sauvée, un extincteur à la maison est comparable.

La prudence est toutefois de mise par rapport à l'offre de certains vendeurs itinérants (porte à porte ou téléphonique) qui prétendent que le règlement l'oblige ou qu'ils sont mandatés : en aucun cas, la municipalité ou le SSIRÉ ne mandate une compagnie privée pour la vente ou la vérification des extincteurs. De plus, il n'est pas obligatoire au niveau résidentiel de le faire inspecter ou remplir annuellement. Bien qu'il soit judicieux de le vérifier mensuellement, un extincteur devrait conserver sa charge pendant 6 ans, s'il est bien entreposé. Si vous voulez vous procurer un extincteur, les quincailleries ou certains commerces spécialisés de la région demeurent des endroits appropriés pour en faire l'achat.

Donc, soyez vigilants envers ces vendeurs itinérants, rien ne vous empêche de faire affaire avec eux et rien ne vous empêche non plus de refuser leurs services. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter au 819 362-2333 poste 1254 ou par courriel à jmboucher@erable.ca, ou cliquez sur: https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/extincteur-portatif.html

Jean-Marc Boucher, préventionniste SSIRÉ

BIBLIOTHÈQUE
Fleurs des champs

Heures d'ouverture

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10 h à 12 h 13 h à 16 h 18 h à 20 h
MERCREDI	10 h à 12 h 13 h à 16 h
JEUDI	10 h à 12 h 13 h à 18 h
VENDREDI	10 h à 12 h 13 h à 16 h
SAMEDI	9 h 30 – 11 h

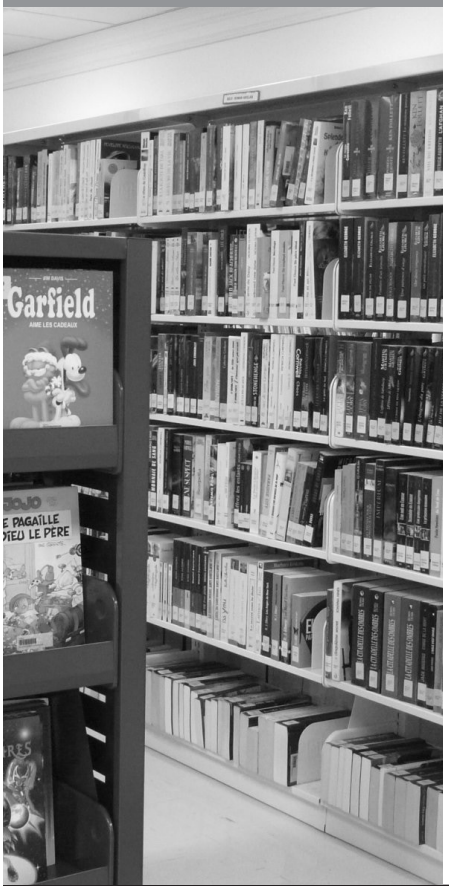

Loisirs, culture & activités

Location de gymnases

Les lundis en soirée à la Polyvalente La Samare

Veuillez noter que des gymnases sont encore disponibles les lundis en soirée pour vos activités sportives. Pour en faire la réservation ou pour obtenir de l'informations, veuillez communiquer au bureau de la municipalité au 819 362-2712 poste 4402.

Les Petits débrouillards

Avec Jessica Tardif

Les jeunes abonnés de **5 à 8 ans** sont invités à entrer dans le monde scientifique des Petits Débrouillards.

Dates : samedis 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre
Heure : 10 h à 11 h
Lieu : Bibliothèque Fleurs des Champs
Coût : gratuit

Inscription obligatoire à la bibliothèque

L'heure du conte

Avec Rosalie Dion

Les jeunes abonnés de **5 à 8 ans** sont invités à entrer dans le monde de l'imaginaire par la magie du conte.

Dates : jeudis 19 septembre , 17 octobre et 14 novembre
Heure : 18 h 30 à 19 h 30
Lieu : Bibliothèque Fleurs des Champs
Coût : gratuit

Inscription obligatoire à la bibliothèque

Conversation en anglais

Avec Mme Louise Turcotte-McCrea

Apprenez et évoluez en anglais dans un environnement chaleureux et accueillant. La professeure saura vous guider dans l'apprentissage de cette langue.

Date : mercredi de 18 h 30 à 20 h 30
Ou
Date : jeudi de 13 h 30 à 15 h 30
Coût : 135$ par participant pour 10 semaines
Lieu : salle du conseil
Minimum : 10 participants
Dépôt de 25$ demandé à l'inscription (non remboursable)

Inscription avant le 9 septembre

Loisirs, culture & activités (suite)

Initiation à la tablette Android 1

Avec M. Martin D'Aigle-Doyon

Ce cours est une exploration de l'univers d'Android! Venez apprendre les différentes fonctionnalités et les options de votre tablette.

Date : mardi
Heure : 18 h à 21 h
Lieu : Centre de formation professionnelle André-Morissette (École des métiers)
Coût : 25 $ pour 10 semaines (non-remboursable)*
Minimum : 15 personnes par groupe

Les cours débutent le 17 septembre prochain

Initiation à la tablette Android 2

Avec M. Martin D'Aigle-Doyon

Ce cours est la suite d'**Initiation à la tablette Android 1.** Vous apprendrez à développer vos habilités et à utiliser les différentes tâches de votre appareil : la messagerie, les contacts, l'acquisition d'applications, l'enregistrement de fichiers et bien plus.

Date : mardi
Heure : 13 h à 16 h
Lieu : Centre de formation professionnelle André-Morissette (École des métiers)
Coût : 25 $ pour 10 semaines (non-remboursable)*
Minimum : 15 personnes par groupe

Les cours débutent le 17 septembre prochain

Note : Pour ceux intéressés à l'initiation à la **tablette APPLE** faites-nous le savoir. Si nous avons assez d'inscriptions nous pourrons donner le cours

Informatique de base 1

Avec M. Martin D'Aigle-Doyon

Ce cours est une exploration des fonctionnalités de base de l'ordinateur. De plus, vous allez explorer et utiliser le navigateur Google Chrome.

Date : lundi
Heure : 13 h à 16 h
Lieu : Centre de formation professionnelle André-Morissette (École des métiers)
Coût : 25 $ pour 10 semaines (non-remboursable)*
Minimum : 15 personnes par groupe

Les cours débutent le 16 septembre prochain

Informatique de base 2

Avec M. Martin D'Aigle-Doyon

Ce cours est la suite d'**informatique 1.** Vous apprendrez à développer vos habilités et à utiliser les différentes tâches de votre appareil : utilisation de la clé USB, carte mémoire pour les photos, gestion de vos fichiers, messagerie, courriel etc...

Date : lundi
Heure : 18 h à 21 h
Lieu : Centre de formation professionnelle André-Morissette (École des métiers)
Coût : 25 $ pour 10 semaines (non-remboursable)*
Minimum : 15 personnes par groupe

Les cours débutent le 16 septembre prochain

Les inscriptions pour les cours d'informatique doivent se faire par téléphone au 819 362-2712 poste 4405.

*De plus, tous les participants doivent fournir leur **certificat de naissance** sauf pour les personnes ayant déjà suivi un cours d'informatique avec M. D'aigle-Doyon.

Activités & événements

Informations diverses

Jeux de société

Avec Point de Victoire

La municipalité de la Paroisse de Plessisville offre la possibilité aux amateurs de jeux de société de participer à des soirées de jeux. Lors de ces soirées, des animateurs se feront un plaisir de vous expliquer les règlements des jeux que vous choisirez d'essayer. Une centaine de jeux divers sont mis à votre disposition.

Date : samedi 21 septembre 2019
Heure : 13 h à 22 h
Lieu : salle du conseil municipal (Édifice municipal)
Coût : gratuit

Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Histoire du chocolat

Conférence sur l'histoire du chocolat, sa popularité, les croyances associés à cet aliment et ses bienfaits sur la santé. (petite dégustation de chocolat)

Clientèle : adulte
Date : lundi 21 octobre 2019
Heure : 19 h
Lieu : salle du conseil municipal (Édifice municipal)
Coût : gratuit

Inscription avant le 11 octobre

Maquillage animalier

avec Mme Hélène Hébert, maquilleuse artistique

La fête d'Halloween rime souvent avec maquillage. Sous forme d'atelier Mme Hélène Hébert mettra à votre disposition pinceaux, mousses et couleur pour que vous puissiez créer des maquillages. Elle vous expliquera comment faire et vous pourrez maquiller votre accompagnateur (parent, frère, sœur etc.) Les parents sont invités à participer avec leurs enfants.

Date : samedi 26 octobre 2019
Heure : 9 h 30 à 11 h 30
Lieu : salle du conseil municipal (Édifice municipal)
Coût : gratuit

Inscription avant le 18 octobre

Magazoo

Venez rencontrer l'équipe de Magazoo. Ils vous présenteront des reptiles, mygales, tarentules, scorpions et d'autres espèces. Les enfants auront l'opportunité de toucher et tenir ces animaux. Vous pourrez prendre des photos. Venez en grand nombre.

Clientèle : 5 à 14 ans
Date : samedi 18 novembre 2019
Heure : 10 h à 11 h
Lieu : salle du conseil municipal (Édifice municipal)
Coût : gratuit

Inscription avant le 8 novembre

Informations diverses (suite)

Nouveau-nés 2019

La Municipalité de la Paroisse de Plessisville veut souligner l'arrivée des nouveau-nés de son territoire entre le 1er novembre 2018 et le 31 octobre 2019. Si votre famille s'est agrandie et que vous désirez que nous en fassions mention, veuillez nous contacter pour nous donner vos coordonnées au numéro de téléphone (819) 362-2712 poste 4405 ou par courriel à ftherrien@paroisseplessisville.com. Il nous faut le nom complet de l'enfant, sa date de naissance, le nom complet des deux parents ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous joindre.

Nouveaux arrivants

Vous êtes un nouvel arrivant à la municipalité de la Paroisse de Plessisville? Le conseil municipal désire vous souhaiter la bienvenue et souligner votre arrivée de façon spéciale en vous offrant un cadeau et des informations concernant la municipalité. Pour en bénéficier, vous devez avoir fait l'acquisition d'une maison ou être locataire d'un logement. Le conseiller municipal de votre district communiquera avec vous afin de vous rencontrer. Si vous résidez sur notre territoire depuis quelques mois et que vous n'avez pas été contacté, vous pouvez téléphoner au bureau municipal au 819 362-2712 poste 4405 afin de laisser vos coordonnés.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement!

Formation AGIR en sentinelle pour la prévention du suicide

Invitation aux productrices et aux producteurs agricoles et à toutes les personnes qui les côtoient. Cette formation saura vous guider devant une personne en détresse. Elle vous permettra de reconnaitre les signes de détresse et de diriger la personne vers les bonnes ressources.

De plus, cette formation est reconnue par l'Ordre des agronomes du Québec

Date : vendredi 27 septembre 2019
Heure : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Lieu : à la Place Rita-St-Pierre, 59, rue Monfette, Victoriaville. Local 133
Coût : gratuit
Inscription : Jean Couture, intervenant, Ligne administrative 819 751-8545 poste 4; intervenant@cpsae.ca
https://uplus.upa.qc.ca/formation/sentinelle-milieu-agricole-3-2-2/

Une naissance, un livre

Offrez à votre bébé un cadeau des plus précieux : le goût des livres et de la lecture! Inscrivez votre enfant au programme « Une naissance, un livre » et obtenez un ensemble-cadeau. Tous les enfants de moins d'un an, dont les parents sont inscrits ou non au service de la Bibliothèque, sont éligibles au programme. Une preuve de la date de naissance de l'enfant doit être fournie (par exemple : certificat de naissance, carte d'assurance-maladie, etc.). Remplissez le coupon ci-dessous et le rapportez à la bilibothèque.

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Carte assurance-maladie : _____

Date d'expiration : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Travailleur de rang (TR)

Lorsque la fatigue se fait sentir, que les maux apparaissent, que la tâche devient trop lourde, il ne faut pas hésiter à en parler à quelqu'un. Que ce soit un ami, un membre de la famille, un intervenant qui gravite autour de votre ferme, une TR ; l'important est de se libérer de ce fardeau et de faire en sorte que vous vous sentiez mieux après. En appelant l'organisme ACFA, vous êtes assuré d'avoir l'écoute nécessaire à votre besoin. Ce n'est pas honteux de consulter, bien au contraire, c'est même très sain. C'est la preuve que vous pensez d'abord à vous, que vous êtes votre priorité numéro 1, que vous vous respectez assez pour sentir qu'il est temps pour vous de souffler un peu. Après tout, une entreprise agricole en santé commence par son propriétaire en santé.
On consulte pour avoir un avis extérieur de la situation, pour se permettre de prendre un pas de recul (lorsque nous sommes trop près physiquement et émotivement d'un problème, on ne voit plus de solutions), pour réfléchir différemment aux possibilités d'avancement, pour avoir l'écoute du travailleur de rang ou encore, pour ventiler (chialer même) de notre situation. Il est bien de se rappeler qu'il n'y a pas de petit ou trop gros problème.

En tant que TR du Centre-du-Québec, je me permets de vous préciser que je vis aussi en milieu agricole et que je parle le même « langage » que vous. Je suis formée en relation d'aide (Éducation spécialisée) et je vous accompagnerai ou vous recommanderai aux bons professionnels, selon votre besoin. Appelez chez ACFA, c'est la tape dans le dos qu'on a besoin pour se relever et continuer. Certains auront besoin d'un répit pour y voir plus clair : aucun problème, la maison à Saint-Hyacinthe offre ce service pour vous.

ACFA vient en soutien aux familles agricoles : autant l'agricultrice ou l'agriculteur que son conjoint ou sa conjointe, que ses beaux-parents ou les employés. Tout le monde y a une place…car nous sommes au cœur de la famille agricole !

Avec la saison peu favorable au champ, j'espère que vous oserez demander de l'aide sans attendre. Cela sera bénéfique pour vous, mais aussi pour votre entreprise.

Parler, appeler, consulter…sans gêne!

Hélen Bourgoin (travailleur de rang),
Site internet : https://acfareseaux.qc.ca/fr
Information : 450 768-6995.

La 23e Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec

Le samedi 21 septembre 2019, le Mont Apic sera à nouveau l'hôte de la Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec. Plus de 1000 participants y sont attendus. Tous les producteurs forestiers, les acériculteurs et les propriétaires de lots boisés du Centre-du-Québec et des régions avoisinantes sont conviés à ce grand rendez-vous annuel.

Exposants, conférences et ateliers en forêt sont au programme. Sur le site principal, plus de quatre-vingts exposants présenteront leurs produits et services et les participants pourront apprécier des démonstrations de plusieurs équipements. Pour une deuxième année consécutive, le conférencier et biologiste, Stéphane Guay, chroniqueur à l'émission de télévision « Un Chef à la cabane » participera à cette 23e édition.

Sous le grand chapiteau, deux conférences seront présentées pour répondre à différentes préoccupations. Stéphane Guay présentera la conférence La biodiversité dans l'érablière et Carine Annecou et Philippe Nolet aborderont La vulnérabilité des peuplements forestiers face aux changements climatiques.

La Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec se tiendra beau temps, mauvais temps au coût de 10 $ par personne (16 ans et plus). L'organisation accueillera les visiteurs dès 9 h sur le site situé au 1361, route Bellemare à Saint-Pierre-Baptiste.

Pour en savoir plus, les gens sont invités à visiter le www.journeeforestiere-centreduquebec.ca ou à composer le 819 752-4951.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE PLESSISVILLE

NOTE: Veuillez sortir vos objets volumineux la veille de la date établie sur la carte ci-dessous. La municipalité a autorisé l'orgamisme ORAPÉ à ramasser les objets qu'ils peuvent recycler avant que nous procédions à la cueillette.

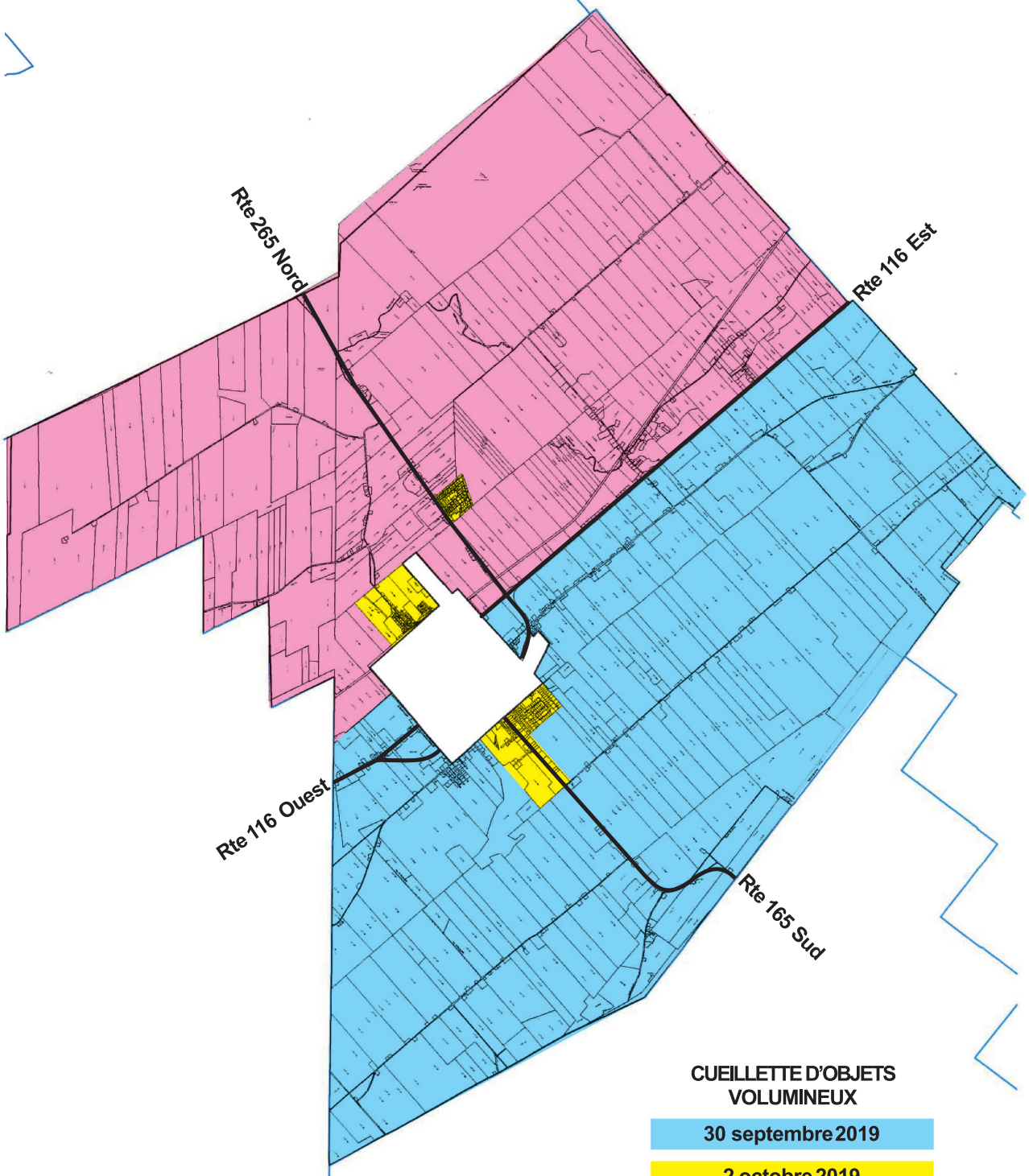

CUEILLETTE D'OBJETS VOLUMINEUX

- 30 septembre 2019
- 2 octobre 2019
- 4 octobre 2019

0 1000 2000 3000 4000 5000 mètres